

Compte-rendu des réunions de quartiers

Ces 3es réunions de quartiers auront été marquées par un redécoupage des quartiers, qui passent de 5 à 3, ce afin de faciliter l'organisation de ces réunions en allégeant le nombre de réunions. Le découpage des quartiers reprend le découpage électoral de St-Martin le Beau. Les trois « nouveaux quartiers » sont les quartiers Est, Centre et ouest. Les réunions de quartiers ont eu lieu dans la salle du conseil de la mairie les 2, 3 et 4 novembre 2015. Ces réunions auront réunis quelques 62 personnes soit aux alentours de vingt personnes par réunion. Les thèmes abordés peuvent être classés en deux grandes catégories : les questions intéressant toute la vie communale (*ex quid du PLU, du projet agence postale ...*) et celles relatives à un quartier précis (*éclairage, voirie ...*), nous vous proposons donc les principales réponses à ces questions.

Questions générales

- Fibre optique : la réalisation de la desserte en fibre optique jusqu'aux deux sous-répartiteurs est en cours, aux dernières nouvelles (*venant du Conseil Départemental*) le sous-répartiteur mairie devrait être mis en service fin novembre et le second endébut d'année 2016.
- PLU : la réalisation du PLU de St-Martin a été lancé, le cabinet d'urbanisme nous accompagnant a été choisi et les grands objectifs du PLU votés au dernier conseil municipal (*vous reporter au compte-rendu du conseil municipal du 30 octobre 2015*)
- Anciens terrains de tennis : ces terrains seront réaffectés dans le cadre d'un projet à destination des jeunes de la tranche d'âge 12 / 18 ans. Réflexion en cours de avec la participation de la Communauté de Communes Bléré Val de Cher (*compétente pour ce type d'intervention*).
- Projet commerce de bouche : Ce projet est lié à l'étude en cours du rachat des terrains autour de la gare, dans cette attente une solution intermédiaire est à l'étude (*création d'un commerce transitoire sur la place de la mairie*).
- Église : l'architecte spécialisé a été retenu pour l'étude des travaux à effectuer, il remettra son diagnostic début 2016, les marchés de travaux seront ensuite lancés après études par les services compétents (*ABF, assurance*).
- Sécurité : l'étude sur l'implantation de la vidéo surveillance est en cours et le principe du traitement de ce dossier en deux phases adoptées par le dernier conseil municipal.
- Circulation : La vitesse de circulation est jugée excessive dans de nombreuses rues (*rues d'Amboise, de Chenonceaux et route de Montlouis ...*), les moyens de freiner la vitesse sont à l'étude et seront mis en place là où il semble possible de les rendre efficace. En ce qui concerne le stationnement, notre ASVP municipal étant désormais assermenté, il dressera dorénavant des PV si besoin. Il sera bientôt rejoint par un 2^e policier (*début 2016*).
- La Poste : l'agence postale en mairie ouvrira en avril/mai 2016, dans cette attente la poste réouvrira 2H le samedi matin.

Questions liées aux quartiers

- Adduction eau rue de Chenonceaux : en cours de réalisation, les études préalables terminées, le chantier débutera dès que possible. Nous en profiterons pour réaliser quelques travaux sur l'éclairage (*enfouissement des alimentations électrique*)
- Adduction eau rue Raymonde-Sergent : ces travaux nécessaires seront prévus en 2016 et constitueront la dernière phase de rénovation des réseaux d'eau potable.
- Réfection voiries : rue de la Molardière, rue des Acacias ... ces travaux s'inscrivent dans un programme pluriannuel. Pour la rue des Acacias, les travaux prévus cette année ne pourront avoir lieu que lorsque les problèmes liés à la régularisation du VRD avec le promoteur et les riverains auront été réglés, notamment la question du réseau d'assainissement réalisé sur des terrains privés.
- Rue des Robiniers dans le noir : C'est une rue privée, la mairie a adressée une demande expresse et comminatoire au promoteur lui demandant d'assurer l'éclairage pour des raisons de sécurité, c'est maintenant à la copropriété d'agir.
- Lotissement du Nez-de-Bouteille : l'étude de chicanes pour réduire vitesse et circulation sera réalisée avec l'association et les bailleurs.

Enfin globalement beaucoup d'intervenants demandent des interventions d'entretien et/ou de nettoyage des espaces verts, des chemins de randonnées, ces demandes seront traitées dans le cadre des entretiens courants de la commune.